



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 25.03.2024

Numéro de publication: HR02-1005994133

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation BRANDED SARL, Genève, nouveau BRANDED SA

BRANDED SA
boulevard de Saint-Georges 66
1205 Genève

Jusqu'ici
BRANDED SARL

BRANDED SARL, à Genève, CHE-109.602.335 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225832). Les trois parts de CHF 8'000 ont été divisées en 24 parts de CHF 1'000. Les associés Hafner Xavier, Bel Florence et Mustata Cosmin possèdent 8 parts de CHF 1'000 chacun. Capital porté de CHF 24'000 à CHF 100'000, divisé en 100 parts de CHF 1'000, par l'émission de 76 parts sociales de CHF 1'000, entièrement libérées en espèces et souscrites par l'associé-gérant Hafner Xavier qui possède désormais 84 parts de CHF 1'000. Statuts modifiés le 20.12.2023. Transformation: la société " BRANDED SARL" (CHE-109.602.335) a été transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 20.12.2023 et bilan au 30.06.2023, présentant des actifs pour CHF 619'066 et des passifs envers les tiers de CHF 135'435, contre attribution aux associés de 100 actions de CHF 1'000, nominatives. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouvelle raison sociale: BRANDED SA . Nouveau but: La société a pour but l'exécution de tous mandats fiduciaires, toute activité dans le domaine de la comptabilité, de la fiscalité, de la gestion des salaires, de la révision ainsi que la constitution et l'administration de sociétés. La société peut fournir tous services et conseils dans les domaines du recrutement de personnel ainsi que dans l'administration et la gestion des ressources humaines. La société peut en outre faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières se rapportant directement ou indirectement à son but. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives. Communication aux actionnaires: par lettre ou email. La clause statutaire relative à l'apport en nature effectuée à la constitution est abrogée conformément à l'art. 634 al. 4 CO. Nouveaux statuts du 20.12.2023. Mustata Cosmin n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Administration: Hafner Xavier, jusqu'ici gérant, est président, et continue de signer individuellement, et Bel Florence, qui par suite de changement état civil porte maintenant le nom de Bel Hafner Florence, jusqu'ici gérante, et continue de signer

collectivement à deux. Pasche Denis est maintenant domicilié à Carouge (GE). Selon déclaration du 20.12.2023, il est renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 5784 du 20.03.2024

Précédente publication dans la FOSC: no 246, Date: 19.12.2013

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève